

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 3 juin 2021, 16h15, par Zoom

Accueil

Frédéric Herman ouvre la séance du Conseil de faculté et souhaite la bienvenue aux membres sur la plateforme Zoom.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 169 de la séance du 15.04.2021 et de son résumé .	1
3. Communications du Doyen	1
4. Communications de l'Ecole.....	1
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL	2
7. Préavis rapport Commission de présentation pour un poste en « biogéochimie des écosystèmes terrestres et changement environnemental ».....	3
8. Présentation du plan d'action de la relève	3
9. Codirection de thèses (R Ramseyer).....	3
10. Divers, interpellations et propositions.....	4

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 169 de la séance du 15.04.2021 et de son résumé

Un membre demande une correction en page 4 du procès-verbal confidentiel. Ses propos sont corrigés. Cette modification n'a aucun impact sur le résumé.

Le procès-verbal, avec la modification, et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Frédéric Herman informe que les experts externes de l'auto-évaluation de la Faculté ont relevé, dans un compte rendu oral à la fin de leur visite, certains points constructifs, comme la nécessité de mieux intégrer, dans le cadre du travail de la CPA, les demandes et les besoins en enseignement, qui généralement arrivent trop tard dans le processus.

La Direction, ayant décidé d'accorder plus de flexibilité au PAT pour le télétravail, est en train de rédiger une Directive à ce sujet. Une réflexion sur une meilleure utilisation de l'espace de travail devra être menée, au sein de la Faculté et de l'UNIL.

4. Communications de l'Ecole

Sébastien Pilet a quatre communications :

- Aucune annulation de camps ou d'excursion, prévus durant ce semestre de printemps, n'est, pour le moment, à déplorer. Les étudiants ont apprécié de pouvoir revenir sur le campus que ce soit pour des excursions ou des travaux pratiques.

- Le Conseil de l'UNIL a accepté de donner la possibilité jusqu'au 1^{er} juin aux étudiants de se retirer de la session d'examens d'été. Ce retrait est valable uniquement pour les examens écrits ou oraux, et non pour les contrôles continus ou les évaluations. Soixante et une demandes de retrait, partiel ou complet, aux examens ont été déposées. L'Ecole a décidé d'informer les étudiants qu'ils ont été automatiquement réinscrits à la session de rattrapage d'août, avec la possibilité de se retirer avant le 15 juillet, afin d'éviter que certains n'oublient de s'inscrire. Pour la session d'août, les mêmes modalités d'examen que celle de juin (présentiel ou à distance) vont être conservées, afin d'éviter tout biais.
- La Confédération a assoupli les mesures sanitaires et a autorisé les hautes écoles, dès le 31 mai, à reprendre l'enseignement en présentiel, sans restriction de capacité, avec un plan de dépistage approuvé (port du masque obligatoire et les distances respectées). Pour réaliser des activités en présentiel sans limitation du nombre de personnes présentes, il faut l'approbation du Canton et disposer d'une stratégie de tests ; tests qui ne sont encore disponibles à l'UNIL. L'Ecole attend les dispositions que prendront le Canton et l'UNIL pour la reprise des cours au semestre d'automne.
- Le nombre d'inscriptions aux différents Masters au 25 mai est le suivant : 9 en études du tourisme ; 46 en fondements et pratique de la durabilité ; 47 en géographie ; 45 en sciences de l'environnement ; 22 en biogéosciences et 14 en sciences de la Terre.

5. Communications de la Recherche

Christian Kull informe que, contrairement à ce qui a été annoncé lors de la précédente séance, le Doyen a décidé d'octroyer une enveloppe budgétaire pour une seconde campagne de FINV 2021. La Commission de la recherche statuera le 8 juin sur les sept dossiers reçus.

Le Dicastère Recherche Communication et Qualité va lancer deux recrutements suite aux départs de deux de ses collaborateurs, soit le correspondant Serval et chargé de communication au Décanat ainsi que la secrétaire des doctorants.

Les experts externes de l'auto-évaluation ont un mois pour rédiger leur rapport écrit, puis le Décanat aura un délai de deux semaines pour prendre position, à travers un courrier, sur le rapport en général et le plan de développement en particulier, puis le rapport final sera transmis à la Direction pour approbation et enfin un document de synthèse sera diffusé plus largement.

Les doctorants et leurs superviseurs sont encouragés à répondre à l'enquête annuelle du suivi des thèses envoyée par mail par le Graduate Campus.

6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

Romain Götz rapporte que les comptes 2020 et le budget 2022 ont été présentés lors de la séance du 20 mai. Les comptes 2020 ont été bouclés avec un surplus de huit millions de francs, essentiellement dû à l'augmentation de la subvention fédérale et des dépenses non effectuées à cause de la pandémie. Ce montant sera reversé sur le fonds de réserve et d'innovation. Le budget 2022 prévoit une augmentation de onze millions de francs. Cette hausse est liée aux financements du Canton et de la Confédération.

La Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'UNIL (FAE), par le biais de quelques représentants du corps étudiant siégeant au CUNIL, a déposé deux demandes de modification du RGE, soit, dans l'article 25, la possibilité de retrait aux examens jusqu'au 1^{er} juin et, dans l'article 41, la non-comptabilisation des sessions de juin et août comme échec. Le retrait aux examens a été accepté. Une seconde séance a été programmée au mardi suivant au cours de laquelle le CUNIL a refusé la modification de l'article 41 (tentative zéro).

7. Préavis rapport Commission de présentation pour un poste en « biogéochimie des écosystèmes terrestres et changement environnemental »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote par Zoom ; après s'être prononcé sur l'éligibilité et le rang de chaque candidat auditionné, il préavise favorablement sur le classement de la Commission, qui est identique à celui du Conseil de faculté, et donne décharge à la Commission. Le Conseil de faculté accepte également la proposition de demander un double engagement à la Direction.

8. Présentation du plan d'action de la relève

Christian Kull présente le plan d'action de la relève, composé de huit-huit pages. La Commission consultative de la Relève de l'UNIL, qui existe depuis 2017, a demandé à chaque faculté de préparer un plan d'action. En FGSE, le Décanat s'est chargé de le préparer, puis la Commission de la relève l'a relu et proposé des modifications, enfin la Direction l'a approuvé. Les sept facultés ont chacune leur propre document, de caractère et de forme divers. Tous les plans d'action sont consultables en ligne.

La FGSE ne possède pas de commission facultaire spécifique de la relève, mais le corps intermédiaire est représenté dans les Conseils et les Commissions. Des mesures concrètes ont été prises :

- recrutements de postdocs Égalité (2015, 2018, 2021)
- décision de ne plus engager de MA (2016)
- recommandations pour les premiers assistants (2019)
- consultant de recherche avec point soutien à la relève dans le cahier des charges (2019)
- création du Matterhorn Grant (2020)
- questionnaires et focus-groups du corps intermédiaire pour l'auto-évaluation (2020-21)
- proposition d'enquêtes de suivi tous les trois ans des post-docs actuels et anciens

Le rapport soulève des questions ou des enjeux, comme :

- comment créer une « culture relève » dans la Faculté, ou comment assurer que les postes de premier assistant mis au concours soient perçus comme un tremplin de carrière dans un objectif de relève académique, plutôt que comme de simples postes de soutien,
- quel est le bon équilibre entre indépendance et perspectives de carrière des post-docs, par rapport aux besoins du superviseur et du financement,
- le contexte externe détermine la politique de la relève, car la mise sur pied d'une véritable politique de relève va dépendre des possibilités de financements et des règles du Service des ressources humaines (SRH).

9. Codirection de thèses (R Ramseyer)

Christian Kull rappelle que les professeurs de la HES-SO Valais ne peuvent pas diriger des thèses. Leïla Kebir propose une codirection avec le Dr. Emmanuel Fragnière pour la thèse de Randolph Ramseyer. Cette proposition s'inscrit dans « l'accord-cadre de collaboration relatif à la formation de 3^e cycle », signé entre l'UNIL et la HES-SO.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement sur la co-direction de thèse.

10. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps professoral informe que la Suisse, à cause de la pandémie, n'attribue plus de Visa, nécessaire en cas d'invitation d'un chercheur habitant à l'étranger.

Un membre du PAT reconnaît que la procédure prend actuellement plus de temps, mais reste possible, et conseille de s'adresser au SRH, à travers le secrétariat d'institut, qui contactera l'ambassade.

Un membre du corps professoral constate que depuis peu les étudiants sont autorisés à revenir à l'UNIL, mais que les tests de dépistage ne sont toujours pas organisés. Il a envoyé deux messages à la CoronaCell au sujet des tests COVID pour les excursions et aussi pour les collaborateurs devant travailler dans les laboratoires. En réponse à son premier message, il lui avait été signifié que les tests n'étaient pas nécessaires tant que les étudiants n'étaient pas de retour sur le site. Son second message n'a pas fait l'objet de réponse. Il souhaite que l'UNIL ouvre un centre dans lequel chacun puisse aller se faire dépister une fois par semaine, afin de ne plus devoir avoir recours au télétravail. Le Conseil fédéral ayant levé l'obligation de télétravail dès le 31 mai 2021. Il est étonné que cet aspect ne soit pas suivi par l'UNIL.

Frédéric Herman relève que l'UNIL est encore en télétravail obligatoire. Pour les camps de terrain, l'UNIL a mis à disposition des tests.

Sébastien Pilet précise que les camps de terrain sont autorisés, mais que l'UNIL n'a pas encore fourni les tests.

Frédéric Herman informe que le Décanat va faire remonter ce point à la Direction actuelle.

Frédéric Herman encourage les membres du Conseil à assister au *Dies Academicus* qui est prévu pour le lendemain. En effet, la prof. Gerta Keller est venue expressément de Princeton pour recevoir le grade de *Docteur en sciences de la Terre honoris causa*.

Frédéric Herman clôt la séance.

La séance est levée à 18h15.

Frédéric Herman, Président